

*Check Against Delivery*

**Présentation du Rapport du 1er Forum Mondial pour la Migration et le Développement**

***Bruxelles, 28 Mai 2008***

*Remarks by François Fouinat*

Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Au nom de Peter Sutherland, le Représentant spécial du Secrétaire Général pour la Migration et le Développement, qui regrette de n'avoir pu être aujourd'hui avec vous, et en mon nom personnel, je tiens à vous exprimer notre satisfaction et notre fierté d'être associés à la présentation du Rapport du premier Forum mondial sur la Migration et le Développement qui s'est tenu ici même en juillet 2007.

Une réunion internationale de plus à Bruxelles, dira-t-on. Bien sûr, la participation était exceptionnelle mais y a-t'il matière à célébrer ce Forum d'une manière particulière comme nous le faisons aujourd'hui? Sans aucun doute, la réponse est oui. En effet, cet évènement est à la fois l'aboutissement d'un long cheminement et le point de départ d'une nouvelle approche de la migration au plan international.

C'est en 1996, au sommet du Caire sur la Population, que l'ONU, s'appuyant sur des statistiques démontrant la constante progression du phénomène, propose aux états d'engager un dialogue international sur les migrations. Cette suggestion ne provoque aucun enthousiasme, notamment dans les pays qui considèrent que cette question relève de la souveraineté des états et ne peut, en conséquence, faire l'objet d'un débat dans le cadre des Nations Unies. Le besoin de consultation entre les différents acteurs de la migration existe néanmoins et un certain nombre d'initiatives voient le jour, toutes avec l'objectif de réunir les parties concernées pour dialoguer sur les divers aspects de la question, ceci sans toutefois atteindre de résultats significatifs. C'est sur l'encouragement du Secrétaire Général que se constitue la Commission mondiale sur les Migrations internationales en 2003. Mais c'est finalement en 2005, que l'Assemblée Générale décide à l'instigation du même Secrétaire Général de tenir en 2006 un Dialogue de Haut-Niveau sur la Migration internationale et le Développement. Cette formulation - l'association de la migration et du développement -- constitue la clé qui permettra d'engager un dialogue international sur les migrations. C'est encore sur proposition du Secrétaire Général qu'un large consensus se développe au Dialogue de Haut-Niveau pour la création d'un Forum des Etats pour la Migration et le Développement. C'est cependant grâce à la Belgique qui offre de recevoir la première réunion du Forum que cette idée trouve sa concrétisation.

Qui eût pu penser, il y a encore peu de temps, qu'un véritable dialogue puisse s'instaurer entre nations, sur un sujet tel que la migration, et ce, en dépit du caractère fondamentalement trans-national du problème? Ce nécessaire débat a été longtemps retardé par des considérations de sécurité nationale et rendu compliqué par la difficile distinction entre migration et asile. Pour le rendre possible, il fallait changer les bases de ce dialogue.

Ce que le Dialogue de Haut-Niveau et le Forum mondial ont permis, c'est un véritable changement de perception, de paradigme même, qui recentre la question de la migration sur ses rapports avec le développement. Cette association n'efface pas d'un trait de plume les aspects les plus controversés de la migration mais elle permet d'en valoriser les aspects positifs, changeant la perspective dans laquelle le dialogue peut s'engager.

Un autre élément qui a joué un rôle important dans le changement d'attitude des états est sans doute l'amplification du phénomène migratoire au niveau mondial et le recul relatif de la part prise par les réfugiés dans les statistiques. Les avancées de la mondialisation ont également fait prendre conscience des interactions entre les diverses formes de mobilité et la migration humaine, et donc de la nécessité du dialogue entre les pays d'origine, de transit et d'accueil.

C'est aussi la courageuse proposition du Secrétaire Général de créer un Forum mondial, hors de l'ONU qui a facilité cette avancée. Si les gouvernements étaient disposés à dialoguer sur la migration et le développement, ils n'étaient, pour un certain nombre d'entre eux, pas prêts à le faire dans le cadre des institutions de l'ONU. Par son existence autonome, le Forum offrait les conditions d'un dialogue informel et non-contraignant. Le lien avec les Nations Unies, principalement constitué par le Représentant spécial du Secrétaire Général, est cependant un élément important qui confère au Forum sa légitimité et son universalité.

Ce changement a enfin été rendu possible par l'attitude visionnaire de la Belgique, volontaire pour se lancer dans une entreprise sans précédents connus et pour créer les bases d'une nouvelle forme de partenariat international. Il me faut ici rendre un hommage particulier à Madame l'ambassadeur de Clercq et à son équipe, sans oublier naturellement la Fondation Roi Baudouin, qui ont su avec enthousiasme, créativité et une compétence professionnelle hors pair mener à bien une entreprise immense dans des délais très courts. Son attitude courageuse et déterminée a permis de surmonter tous les obstacles et de lancer d'un manière efficace et transparente le Forum mondial sur la scène internationale. Il n'est que de regarder la qualité et le nombre des participants, le contenu des discussions et les commentaires des gouvernements pour constater le succès de la réunion de Bruxelles.

Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

C'est précisément ce succès et l'attente qu'il a engendré qui doivent nous rendre attentifs au suivi et au progrès soutenu du processus lancé à Bruxelles. L'intérêt avec lequel

l'initiative FMMD a été reçue par les états montre à quel point elle correspondait à une demande, réelle quoique non clairement formulée. La participation aux travaux préparatoires de la réunion de Manille confirme cet intérêt tant dans les pays du Sud que dans ceux du Nord.

Les offres d'accueil du Forum s'étalent aujourd'hui jusqu'en 2012, alternant entre pays en développement et pays développés. Aussi encourageante qu'elle soit pour l'avenir du Forum, cette perspective à moyen terme appelle à la prise en compte de certains aspects organisationnels.

Fort heureusement, un certain nombre de décisions prises par la Présidence Belge du FMMD ont établi un cadre permettant d'organiser les travaux du Forum d'une manière satisfaisante. Citons pour mémoire le questionnaire adressé aux états pour déterminer les thèmes prioritaires; la création d'un Groupe de Pilotage, d'une Troïka et des Amis du Forum; l'association de la société civile à la réunion du Forum; et le lien avec les Nations Unies. Tous ces éléments font partie des Modalités Opératoires du FMMD qui ont été adoptées à la réunion de Bruxelles. C'est sur ces bases que les Philippines ont pu établir fermement leur présidence et préparer la réunion de Manille.

Il est toutefois apparu qu'efficacité et informalité, bien que rimant, ne font pas toujours bon ménage. Le principe de la présidence tournante, unanimement apprécié, requiert pour fonctionner efficacement un soutien administratif qui permet d'assurer une bonne transition d'une présidence à une autre. L'un des défis du FMMD est aujourd'hui de se doter des moyens de ses ambitions, à savoir d'une petite structure d'appui qui permettra de palier aux difficultés rencontrées dans la transition d'une présidence à la suivante. Il est raisonnable d'espérer que ceci sera l'un des résultats à porter au crédit de la présidence des Philippines.

Dans une perspective à plus long terme, il incombera aux présidences successives de consolider encore davantage les bases du Forum, sans pour autant tomber dans le piège de l'institutionnalisation. Pour remplir ses objectifs, le Forum doit rester informel. Ce faisant, il devra également définir son propre rôle dans la mise oeuvre des projets qu'il engendre. Il lui appartiendra également de définir les relations qu'il entend entretenir avec les Nations Unies, le Groupe mondial des Migrations et la société civile en général. Ceci, tout en continuant à approfondir le dialogue et la coopération entre les divers acteurs de la migration et de ses liens avec le développement.

Ayant été à son origine, il est naturel que l'Organisation des Nations Unies soit associée au processus du Forum et à son développement. La présence du Secrétaire Général à Bruxelles et l'annonce de sa venue à Manille sont les manifestations tangibles de cet intérêt pour une initiative qui englobe tant d'aspects qui sont au coeur de ses préoccupations. Les droits humains, la réduction de la pauvreté, la mobilisation des ressources en faveur du développement sont quelques uns des thèmes qui doivent également motiver les débats du Forum. Le système des Nations Unies peut contribuer, à travers ses institutions appropriées, à éclairer ces débats et à mettre en oeuvre certaines des décisions du Forum. Dans cette optique, le Groupe mondial des Migrations, créé par

Kofi Annan pour rassembler les organisations internationales concernées, a un rôle à jouer. Le Représentant spécial du Secrétaire Général, pour sa part, oeuvre également pour développer une collaboration appropriée entre le Forum et ces organisations internationales. Il convient de noter, à cet égard, un autre résultat tangible de la réunion de Bruxelles, à savoir la création par le Département économique et social de l'ONU d'une "Market Place", qui met en rapport les offres et les demandes des gouvernements sur des aspects spécifiques ou des projets reliant la migration au développement.

Est-il utile de préciser que le processus mis sur les rails par la Belgique, en dépit de son succès initial, en est encore à ses débuts. Les espoirs qu'il a fait naître sont néanmoins tels qu'il doit, avec l'aide de tous ses participants, maintenir et faire progresser sa raison d'être: le dialogue, l'échange et la coopération dans le domaine de la migration et du développement.

Je souhaite vivement que notre réunion, ici, aujourd'hui, contribue à cet objectif.

Merci